

« Ça M'avantageS ! » STANFORD

Depuis le 16 janvier 2019, les Conditions Générales sont les suivantes

La carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD est développée par la Société SEDEV, Société Anonyme au capital de 8 231 740€, dont le siège social est situé au 23 Rue des Châteaux – ZI de la Pilaterie – (59290) WASQUEHAL, immatriculée sous le numéro 314 515 206 au RCS de LILLE METROPOLE.

I. OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions d'adhésion et les modalités de fonctionnement du programme de fidélité « Ça M'avantageS ! » STANFORD permettant au titulaire de la carte (ci-après dénommé « le Porteur ») de bénéficier des avantages définis ci-dessous dans le magasin à enseigne Stanford (Ccial l'Usine mode & maison, Rue André Citroën 78140 VILLACOUBLAY.)

II. ADHESION AU PROGRAMME FIDELITE

Conditions d'Adhésion

La carte fidélité est vendue uniquement dans le magasin à l'enseigne STANFORD (situé à VELIZY-VILLACOUBLAY (78140) et acceptée uniquement dans ce magasin. Elle est réservée aux particuliers âgés de plus de 18 ans.

La demande d'adhésion ne peut se faire que dans le magasin STANFORD de France Métropolitaine. Aucune demande d'adhésion au programme fidélité ne pourra être prise en compte par téléphone, par courrier ou par email. Pour obtenir ses avantages, le Porteur devra fournir en caisse les données suivantes : *civilité, nom, prénom, adresse postale, téléphone portable, email et date de naissance.*

L'utilisation de la Carte et du Programme de fidélité implique que le Porteur prenne préalablement connaissance des présentes Conditions Générales, qu'il les comprenne et les accepte sans équivoque dans les termes. Le Porteur reconnaît en avoir pris connaissance lors de son adhésion.

Le Client peut également accepter de recevoir des offres commerciales et les avantages, de même que les newsletters. En vertu des dispositions légales et réglementaires sur la protection des données personnelles, il dispose de la faculté de retirer son consentement à tout moment dans les conditions définies au point VIII.

Coût de la Carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD : La cotisation annuelle est de neuf euros et sera facturée au Porteur au moment de l'adhésion. La carte est remise au Porteur au moment de son adhésion.

III. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE

La carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD permet au Porteur de percevoir dans la mémoire de la Carte et par la seule production de celle-ci, un nombre de points calculés sur le prix de vente net diminué de toutes remises, escomptes ou rabais pour tout achat de biens et services effectué auprès du magasin à enseigne STANFORD.

Fonctionnement de la carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD : La carte est créditée par la comptabilisation dans la mémoire du nombre de points acquis lors de chaque transaction. Le solde créditeur est mis à jour sous 24 heures. L'utilisation de la Carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD suppose le respect des conditions et procédures en vigueur chez SEDEV, notamment :

- Lecture de la carte par un matériel d'encaissement électronique spécifique, pour comptabiliser dans la mémoire de ladite carte les points acquis lors de chaque transaction ;
- De la remise au Porteur du ticket émis par le magasin lors de la transaction qui fait foi des opérations qui y sont portées.

La carte « Ça M'avantageS » STANFORD n'est pas la propriété du Porteur. La carte est nominative, strictement personnelle et non cessible que ce soit à titre gratuit ou à titre onéreux.

Elle peut être retirée à tout moment au Porteur en cas de fraude ou de toute utilisation abusive ou non conforme aux dispositions des présentes Conditions Générales.

La carte n'est pas un moyen de paiement et ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire.

IV. CONTENU DU PROGRAMME FIDELITE

Avantages de la carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD Points :

Tout achat avec présentation de la Carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD donne droit à des points. Chaque tranche pleine de 1€ donne droit à 1 point. Par exemple : 15,60 euros = 15 points.

Pour tout achat, les points ne peuvent être attribués qu'une seule et unique fois, indépendamment du nombre de cartes présentées par le porteur. Les points sont doublés pour tout achat effectué le mercredi.

Utilisation des points acquis : Le Porteur de la Carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD, à partir de 350 points cumulés dans le magasin STANFORD, reçoit par email, par courrier envoyé à votre domicile ou à la caisse du magasin un chèque ou un bon de réduction nominatif de 20%, valable une seule fois sur l'ensemble des collections (hors périodes de soldes, promotions, liquidations et non cumulable avec les remises fidélité, cartes et chèques cadeaux), sauf mention contraire indiquée en magasin, dans le magasin STANFORD et sur présentation de sa Carte.

Le chèque ou le bon de réduction est valable jusqu'à la date limite de validité indiquée sur le chèque ou le bon, soit 8 semaines. Il ne sera pas remplacé en cas de perte, de vol ou de destruction. L'offre pourra être limitée par Sedev à 3 chèques réductions ou bons de réduction par an. Dès l'attribution du chèque ou bon de réduction de 20%, le compte points de la carte est automatiquement débité de 350 points. Le solde de points éventuel reste comptabilisé et s'ajoute aux points suivants. Les remboursements d'achats donnent lieu à un débit de points. Les points acquis en violation des présentes conditions ou par une utilisation frauduleuse seront annulés sans compensation d'aucune sorte. Les points n'ont pas de valeur marchande ou patrimoniale et ne peuvent en aucun cas être convertis en espèces ou tout autre moyen de paiement. Le compte de points peut être consulté sur le site Internet de l'enseigne stanford.fr ou en magasin.

Avantages de bienvenue : La carte « Ça m'avantages ! » Stanford donne droit à une réduction de 10€ sous forme de coupon, valable dans les deux mois suivant la date d'adhésion, sans minimum d'achat, hors chaussettes et accessoires, hors périodes de soldes, promotions, liquidations et non cumulable avec les remises fidélité, cartes et chèques cadeaux. Ce coupon est utilisable dès le lendemain de l'ouverture de la carte et ne générera aucun remboursement ou avoir dans l'hypothèse où l'achat est inférieur à 10 euros. Ce bon de réduction est utilisable en une seule fois. La Société Sedev se réserve le droit de faire évoluer ces offres.

Anniversaire : A l'occasion de l'anniversaire déclaré du Porteur de la Carte, une offre surprise lui sera réservée et communiquée en magasin. Elle sera valable au minimum quinze (15) jours à compter de l'anniversaire déclaré du Porteur.

Avantage exclusif : Des offres promotionnelles peuvent être proposées aux Porteurs de la carte. Chaque offre est communiquée en magasin et accordée sur présentation de la carte.

Avantages ponctuels : D'autres avantages commerciaux peuvent être proposés ponctuellement aux Porteurs de Carte. Ces avantages et leurs conditions d'utilisation pourront être communiqués par courrier à domicile, par messagerie électronique, par SMS ou par affichage en magasin.

Les retouches : Des retouches simples sont gratuites pour les Porteurs de la carte. Il faut entendre par retouche simple, les retouches ayant trait au bas de pantalon. Cet avantage ne s'applique que pour les articles ayant été acheté chez STANFORD, sur présentation de la preuve d'achat.

Avantage lors du renouvellement : La carte « Ça m'avantages ! » Stanford donne droit, le jour du renouvellement, à 5% de remise sur l'ensemble des achats du jour du client (offre valable hors périodes de soldes, promotions et liquidations et non cumulable avec les remises fidélité, cartes et chèques cadeaux).

Assurance achats* : En cas de dommage accidentel sur un vêtement acheté chez Stanford après le 08/10/2018, survenu dans les six mois suivant l'achat, et validé par les équipes Verywear, le Porteur est remboursé par un bon d'achat correspondant à 100% de la valeur du vêtement.

*Offre valable sur présentation du ticket de caisse original, sur les vêtements de valeur supérieure à 75 euros nets de remise et limitée à un total de remboursement de 400 euros par an et par carte. Le bon d'achat est valable 1 mois. En cas de mise en œuvre de l'assurance, le compte points de la Carte sera débité du nombre de points correspondant au prix d'achat net du produit indiqué sur le ticket de caisse.

Exclusions : - les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive
- les consommables (boutons, fermetures éclair...) et leur remplacement.

Bons d'achat, chèques cadeaux : Les bons d'achat et chèques cadeaux, chèques de réduction attribués au Porteur sont incessibles, indivisibles, et ne peuvent en aucun cas avoir une valeur d'échange ou de remboursement, être vendus ou monnayés sous quelque forme que ce soit. Ils ne seront pas remplacés en cas de perte, de vol ou de destruction. Ils ne sont valables que dans l'enseigne émettrice sauf indications contraires spécifiées dans le courrier.

V. DUREE DE L'ADHESION AU PROGRAMME FIDELITE / RENOUELEMENT DE LA CARTE

La carte est valable 1 an à compter du jour de l'adhésion. A chaque date d'anniversaire de la carte, l'adhésion se renouvelle par un règlement de 9 euros en magasin. Pour toute adhésion intervenant dans les 6 mois suivant la date d'échéance de la carte, le solde de points sera repris. Au cas où le porteur de la carte ne souhaite pas renouveler son adhésion, son solde de points ne donne pas droit à une contrepartie financière.

Il est précisé que la société SEDEV peut décider à tout moment de suspendre ou arrêter les créations de cartes ou renouvellements, sans indemnisation pour le Porteur,

VI. PERTE OU VOL DE LA CARTE ET EFFET DES OPPOSITIONS

Le Porteur est seul responsable de sa carte.

En cas de perte ou vol de sa carte « Ça m'avantages ! » Stanford, le porteur devra le signaler en magasin soit par la remise d'un courrier, soit par le biais d'un bulletin de mise en opposition disponible en magasin, soit par courriel depuis la rubrique « Service Client » du site <https://www.stanford.fr>, soit par la remise d'un courrier adressé à l'adresse suivante :

SEDEV - Carte « Ça M'avantageS ! » - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux
(59290) WASQUEHAL

Dans la mesure du possible, une nouvelle carte sera émise sous le même numéro et tenue à sa disposition en magasin, dans les 30 jours suivants. Le total de points y sera réaffecté.

VII. MODIFICATION / ARRET DU PROGRAMME FIDELITE

La société SEDEV se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, le programme de fidélité pouvant être suspendu, modifié ou supprimé en tout ou partie sans conditions. La société SEDEV se réserve notamment le droit de modifier le barème de points à tout moment.

Aucune modification du règlement, droits et avantages ou suppression, y compris de la Carte « Ça M'avantageS ! » STANFORD, n'ouvrira droit à indemnisation pour le Porteur.

VIII. VIE PRIVEE / DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles demandées lors de l'adhésion au programme fidélité « Ça M'avantageS ! » STANFORD sont nécessaires à l'adhésion à ce programme.

Le responsable de la gestion du programme fidélité est la Société SEDEV. Toutes les informations recueillies pour l'utilisation et le fonctionnement du programme fidélité feront l'objet de traitements automatisés effectués à partir des informations collectées.

Les données communiquées par le Porteur de la carte sont nécessaires à la création du compte fidélité et au fonctionnement du programme. A ce titre, seront collectées les données suivantes: *civilité, nom, prénom, adresse postale, téléphone portable, email et date de naissance.*

Ces éléments permettent de communiquer au Porteur les informations portant notamment sur les offres commerciales, les bons de réductions et autres avantages fidélité, et les invitations aux ventes privées.

Modification des coordonnées du Porteur : Le Porteur garantit l'exactitude de toutes les informations fournies et sera seul responsable de toute indication erronée, incomplète ou obsolète. En cas de changement de nom ou toute autre indication d'état civil, d'adresse postale, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone, le Porteur devra le signaler en magasin ou par courriel depuis la rubrique « Service client » ou par courrier à l'adresse suivante (*préciser le numéro*

de la carte fidélité concernée afin de continuer à percevoir les avantages de la carte et joindre une copie ou présenter une pièce d'identité) :

SEDEV - Carte « Ça M'avantageS ! » - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux
(59290) WASQUEHAL

Transfert et localisation des données : Les données personnelles des adhérents sont stockées sur des serveurs situés sur le territoire français. Toutefois, certaines données relatives aux adhérents pourront faire l'objet d'un traitement opéré au sein de l'Union européenne. En cas de transfert sécurisé hors de l'Union européenne notamment dans le cadre de la réalisation d'enquête de satisfaction et dans un but d'amélioration du programme fidélité, la société SEDEV s'engage à ce que le traitement soit réalisé dans un pays tiers disposant d'une décision d'adéquation ou, que le traitement soit encadré par des clauses contractuelles types émises par la Commission européenne ou, que le traitement soit réalisé par une entreprise établie aux Etats-Unis et ayant adhéré au Privacy Shield.

Transmission et sécurité des données : Les données personnelles collectées pourront être communiquées au Groupe VERYWEAR, dont la holding est la Société VERYWEAR.

La Société SEDEV s'assure de prendre l'ensemble des précautions nécessaires pour préserver la sécurité et la confidentialité des données transmises par l'utilisateur par la mise en place de système de sécurité renforcé.

Durée de conservation : Les données du Porteur ne sont conservées que pour une durée limitée dans le temps, proportionnelle aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées, et seront ensuite supprimées. Toutefois, conformément aux dispositions légales en vigueur, certaines données relatives aux transactions liées aux services d'achat pourront être archivées pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Réception des offres commerciales : l'adhésion au programme fidélité n'implique pas la réception automatique des communications commerciales de la part de la Société SEDEV. C'est à l'occasion de l'adhésion au programme fidélité en caisse du magasin que le Porteur a la faculté d'accepter de recevoir ces offres commerciales et newsletters.

Le Porteur recevra alors les offres commerciales en fonction de ses choix. Cet opt-in est valable selon sa nature et pour la durée légale prévue, à compter de la dernière activité du Porteur dans le cadre du programme fidélité, en l'absence de renouvellement de la carte fidélité.

Le Porteur dispose de la faculté de retirer son consentement à tout moment :

- en adressant un mail à privacy@verywear.fr ou en accédant à son espace fidélité en ligne, dans la rubrique « mes abonnements fidélité »
- en cliquant sur le lien de désabonnement intégré dans les newsletters qui vous sont adressées ;
- en s'adressant directement en magasin
- en adressant un courrier à : **SEDEV - Carte « Ça M'avantageS ! »** - Zone industrielle La Pilaterie - 23 Rue des Châteaux – (59290) WASQUEHAL

Exercice des droits : Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et aux articles 16 et suivants du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition au traitement des données qui vous concernent. Vous pouvez également exercer votre droit à la limitation du traitement, à l'effacement et à la portabilité de vos données. Aussi, vous avez la possibilité de nous communiquer vos directives anticipées sur le sort de vos données personnelles après votre décès (conservation, l'effacement et communication de vos données personnelles à un tiers que vous aurez désigné).

Pour exercer ces droits, adressez-vous :

- Par mail adressé à l'adresse suivante : privacy@verywear.fr, en précisant l'objet de votre demande et en téléchargeant en pièce-jointe une copie recto-verso de votre carte d'identité.
- Par courrier (*préciser l'objet de la demande et joindre une copie de la pièce d'identité*), à :

SEDEV - Carte « Ça M'avantageS ! »
Zone industrielle La Pilaterie
23 Rue des Châteaux
59290 WASQUEHAL

Le responsable de traitement s'engage à traiter votre demande dans le meilleur délai ne pouvant excéder le délai maximum légal de 2 mois.

Vous avez la possibilité de vous opposer à la prospection commerciale au démarchage téléphonique en s'inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique accessible sur le site www.bloctel.gouv.fr. Cette inscription interdit à un professionnel de démarcher l'adhérent téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel accessible en ligne sur : https://www.stanford.fr/wp-content/uploads/2015/08/STANFORD_PROTECTION-DES-DONNEES-PERSONNELLES.pdf

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur la gestion de vos données personnelles, notre [service client](#) est à votre disposition.

IX. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société SEDEV est propriétaire des droits sur la marque « STANFORD » et « CA M'AVANTAGES », les logos, textes, et autre représentation de la Carte de fidélité et de l'ensemble des supports de communication attachés au programme fidélité. Ces éléments constituent ensemble une œuvre protégée par les Conventions Internationales et les lois en vigueur sur la Propriété intellectuelle et notamment le droit d'auteur, la concurrence déloyale et les marques déposées.

Aucune des dispositions des présentes Conditions Générales ne pourra être interprétée de manière à concéder au Porteur un droit de quelque nature que ce soit sur les éléments protégés par la propriété intellectuelle.

Aucune reproduction ou représentation, totale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, ne peut avoir lieu sans le consentement écrit et préalable de la Société SEDEV. Une violation des dispositions de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle serait constitutif d'un délit de contrefaçon et sanctionné comme tel.

X. RESPONSABILITE

La responsabilité de la Société SEDEV ne saurait être engagée si la mauvaise exécution ou l'inexécution de ses obligations est imputable au Porteur de la carte fidélité ou en cas de force majeure.

En cas de vol ou perte de la Carte fidélité, la Société SEDEV se dégage de toute responsabilité.

XI. LITIGES / JURIDICTION COMPETENTE / MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, le client est informé de sa possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement d'un litige.

Il peut recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS par voie électronique : conso.medicys.fr, ou par voie postale : MEDICYS 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS.

En cas de litige relatif à l'inscription au programme, à la remise de la carte fidélité et l'utilisation du programme fidélité, la loi applicable sera la loi Française et les tribunaux français auront compétence exclusive.